

ROSE DES VENTS

Grille tarifaire

Transports adaptés
& accompagnement médico-social

Une tarification pensée pour rester claire, humaine et adaptée au niveau d'accompagnement.

Tous les tarifs indiqués dans ce document sont TVAC.

Une tarification adaptée à la prise en charge

Rose des Vents distingue le transport ponctuel du transport régulier. Le prix tient compte de la distance, mais aussi du niveau d'accompagnement réellement nécessaire.

- Le kilométrage couvre le déplacement du véhicule.
- Le forfait de départ couvre l'organisation et le niveau de prise en charge.
- Lorsqu'une présence prolongée auprès du bénéficiaire est nécessaire, un forfait spécifique peut s'ajouter.
- Les transports récurrents bénéficient d'une formule préférentielle afin de favoriser la continuité des soins.

Le niveau d'accompagnement est déterminé lors de la réservation selon les besoins du bénéficiaire. L'objectif est de proposer un prix clair sans transformer l'accompagnement en chronométrage.

1. Transport ponctuel

Pour un besoin occasionnel ou un transport non récurrent.

Niveau de prise en charge	Forfait de départ
Autonome	15€
Accompagnement léger	25€
Accompagnement renforcé	35€

Kilometrage

Distance	Tarif
Du 1er au 25e km	1,80 €/km
Du 26e au 40e km	1,60 €/km
Au-delà de 40 km	Sur devis

Exemple de lecture : pour un trajet de 30 km, les 25 premiers kilomètres sont calculés à 1,80 €/km et les 5 kilomètres suivants à 1,60 €/km.

2. Formule régulière

Pour les bénéficiaires ayant des déplacements planifiés et récurrents : dialyse, radiothérapie, chimiothérapie, rééducation, traitements ou consultations régulières.

Niveau de prise en charge	Forfait régulier
Autonome	10 €
Accompagnement léger	20 €
Accompagnement renforcé	30 €

Distance	Tarif régulier
Du 1er au 25e km	1,70 €/km
Du 26e au 40e km	1,50 €/km
Au-delà de 40 km	Sur devis

La formule régulière s'applique à partir de 8 prises en charge planifiées par mois. Un trajet aller compte comme une prise en charge et un retour réalisé séparément compte comme une seconde prise en charge.

transports adaptés
&
humains
0486/51 69 66

B T-LAN-923
GARAGE BLAUBRAND - BEST WAY (HAMBURG) - 04733 9047

3. Dialyse & traitements réguliers

Les transports de dialyse et autres traitements réguliers sont intégrés à la formule régulière. Cette organisation permet de réserver des créneaux récurrents et d'assurer une continuité de transport.

Exemple - dialyse : un bénéficiaire transporté trois fois par semaine avec aller et retour séparés atteint naturellement le seuil de la formule régulière.



4. Présence et accompagnement sur place

Certaines situations nécessitent que Rose des Vents reste auprès du bénéficiaire pendant son rendez-vous ou ses démarches : désorientation, anxiété importante, perte d'autonomie ou besoin d'un accompagnement continu.

Situation	Tarif
Accompagnement prolongé sur place	+ 30 € forfaitaire
Mobilisation exceptionnelle d'une demi-journée ou plus	Sur devis

Le forfait n'est pas calculé à la minute. Il rémunère une présence prolongée et permet de conserver un accompagnement humain, sans chronométrer le bénéficiaire.

5. Suppléments horaires

Horaire	Supplément
Soirée - 17h00 à 22h00	+ 12,10 €
Nuit - 22h00 à 06h00	+ 24,20 €
Dimanche et jours fériés	+ 18,15 €

Les suppléments s'ajoutent au tarif de transport applicable.

6. Remboursement & informations pratiques

- Rose des Vents est un service de transport de personnes agréé par le SPW Mobilité - agrément n° 1188.
- Selon la mutuelle et la couverture du bénéficiaire, certains transports peuvent faire l'objet d'une intervention ou d'un remboursement.
- Une attestation de transport peut être fournie sur demande.
- Les prises en charge particulières, longues distances ou organisations institutionnelles peuvent faire l'objet d'un devis.
- Les tarifs sont communiqués avant confirmation du transport lorsque la situation nécessite un devis personnalisé.

Rose des Vents privilégie une tarification lisible : un forfait correspondant au niveau d'accompagnement, un kilométrage clair et, seulement lorsque cela est nécessaire, un forfait de présence prolongée.

Et votre animale?

Les chiens d'assistance sont accueillis sans supplément

Les animaux de compagnie peuvent être accueillis à bord, sous certaines conditions permettant de garantir leur sécurité, celle du bénéficiaire et l'hygiène du véhicule.

Supplément animal accompagnant : +10 € TVAC par transport.

L'animal doit être propre, en état compatible avec le transport et ne pas présenter de comportement agressif ou susceptible de compromettre la sécurité. Il doit pouvoir être transporté dans des conditions adaptées : caisse de transport lorsque celle-ci est appropriée, harnais ou dispositif de retenue sécurisé selon l'animal et sa taille.

Le bénéficiaire doit signaler la présence de l'animal au moment de la réservation, en précisant son espèce, son gabarit et toute particularité utile. Rose des Vents se réserve la possibilité de refuser ou d'adapter le transport lorsqu'il n'est pas possible de garantir des conditions suffisantes de sécurité ou d'hygiène.

En cas de souillure importante ou de dégradation nécessitant un nettoyage spécifique, les frais réellement occasionnés pourront être facturés.



Rose des Vents

TVA : BE1007.281.256 | Agrément SPW

Mobilité : 1188